

SYNTHESE ANS 2024

> Dossier Ligue :

Rappel : 4 actions par Ligue. Pas d'action jeunes et formation. Pas d'actions création de clubs, CPC et territoires (*car financés par Dialogue de Gestion Ligue / FFBAD*).

Actions demandées :

Parabad 6 500€, Corpo 4 600€, Animation Flamme 4 900€

et Fonctionnement ETR (*hors actions terrains*) 5 000€.

Demande totale de 21 000€. *Obtenu 2023 : 21 500€ (avec 5600€ achat fauteuils parabad en plus). Pour rappel demande plafonnée à 50% des dépenses.*

SYNTHESE ANS 2024

> Territoires :

Dossiers déposés : 7 Comités 11 / 12 / 31 / 34 / 46 / 48 / 81.
24 clubs avant contrôle FFBAD (*saison dernière 18 clubs*).

Répartition territoire :

11	12	30	31	34	46	66
3	4	2	5	7	1	2

> Calendrier:

Retours des dossiers valables de la Fédération : **06 mai**.

Etudes des dossiers clubs et comités : **du 07 mai au 04 juin**.

Proposition enveloppes financières FFBaD : **04 juin**.

SYNTHESE ANS 2024

> Cellule occitanie ANS :

C. FAULMANN	C. PRIVAT	X. ARMENGAUD
F. CHAYET	P. GIROUD	J. GRESSIER
R. VENUTI	F. DURIER	

En fonction de l'enveloppe « clubs » attribuée par la fédération, la cellule occitanie devra éliminer cette année des dossiers, afin de pouvoir garder un échelonnage de 4000€ à 1500€ d'aides aux clubs.

Aide moyenne clubs 2023 : 1 981€.